

ministre des Mines et des Relevés techniques, en sa nouvelle qualité de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au sujet du réseau national d'énergie. Avant d'aborder l'étape de la deuxième lecture du bill, le ministre pourrait-il faire rapport de l'état de la question en ce qui concerne l'examen du rapport Ingledow, ou donner quelque résumé écrit sur lequel nous pourrions fonder nos remarques? Autre chose. Y a-t-il eu des consultations entre le ministre, d'une part, et la Commission hydroélectrique de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario, d'autre part, au sujet de la liaison entre Sudbury (Ont.) et le Manitoba?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au fait quant à la deuxième partie de la question. En ce qui regarde la première partie, je tâcherai de me renseigner davantage et de voir s'il est possible de rattacher ce sujet à la réorganisation du ministère.

#### RADIO-CANADA

##### POSSIBILITÉ DE CONSPIRATION AU PROGRAMME «THE PUBLIC EYE»

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur. J'aimerais poser une question au président du Conseil privé qui est responsable des questions visées par la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Le ministre pourrait-il s'enquérir de l'existence d'une conspiration dans laquelle seraient impliqués un ancien député à la Chambre, un dignitaire du Congrès du travail du Canada et le réalisateur exécutif de l'émission *The Public Eye*, ancien directeur des relations extérieures à CBRT, et qui viserait à donner, au cours de l'émission en cours, ce soir, une idée partielle et fautive d'un certain syndicat ouvrier au Canada?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La portée de la question n'est pas claire, mais je présume que le ministre prendra les mesures appropriées s'il la saisit.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, vu la question intéressante posée par le député de Skeena, le ministre fournira-t-il à tous les députés un exemplaire du scénario de l'émission *The Public Eye* qui doit passer à la télévision ce soir à 10 h 30? Je suis persuadé que tout le monde le trouvera des plus intéressants.

[L'hon. M. Hamilton.]

#### LES ATTRIBUTIONS DU MÉDIATEUR

**M. David MacDonald (Prince):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Comme monsieur Ouimet a déclaré ce matin qu'il était difficile de prévoir l'issue des négociations menées présentement par monsieur Keate, le premier ministre nous dirait-il si le mandat de monsieur Keate comme négociateur a été établi?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, monsieur Keate est en contact avec les deux parties au différend depuis quelques jours déjà, aux termes du mandat que j'ai indiqué il y a eu huit jours dimanche dernier en annonçant sa nomination.

**M. L. M. Brand (Saskatoon):** Une question supplémentaire. Comme le premier ministre dit avoir attribué un mandat à monsieur Keate, pourrait-il en communiquer le texte à monsieur Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, qui a dit ce matin ne pouvoir se le procurer?

**Le très hon. M. Pearson:** Le mandat dont j'ai parlé était incorporé dans la déclaration que j'ai remise aux journaux il y a huit jours dimanche dernier, et annonçant que monsieur Keate tâcherait de se rendre utile dans cette affaire.

#### LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

##### LE RAPPORT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUR LA COMPÉTENCE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Reid Scott (Danforth):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. En raison de l'intérêt général que soulève la question de la sécurité des automobiles, je voudrais savoir si le ministre a reçu le rapport du ministère de la Justice déterminant l'échelon de gouvernement qui a l'autorité d'établir, au niveau de la production, des mesures de sécurité concernant les véhicules à moteur.

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Scott (Danforth):** J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre déposera-t-il le document afin que les députés puissent le voir.

**L'hon. M. Drury:** Monsieur l'Orateur, si je comprends bien le Règlement de la Chambre, il n'est pas d'usage de déposer les opinions des légistes de la Couronne.